

CONTRAT DES EQUIPES COMPETITION
DU
TOURING CLUB DE FRANCE
2018/2019

CHEVAUX	PONEYS / PRE-COMPETITON
CSO CCE DRESSAGE	CSO CCE PRE-COMPETITION

Préambule : Ce contrat détaille les conditions et obligations inhérentes à l'intégration d'une équipe de compétition et pré-compétition du CHTCF.

Sommaire :

- 1- Les engagements à respecter en intégrant une équipe de compétition ou pré-compétition
- 2- Les conditions d'inscription et de résiliation.
- 3- Les cours.
- 4- Les perfectionnements et les stages.
- 5- La liste du matériel pour les séances de travail et les concours.
- 6- Les concours.
- 7- Particularités de chaque équipe de compétition.

1- Les engagements à respecter en intégrant une équipe de compétition ou pré-compétition.

A- L'engagement à l'année.

Tout cavalier inscrit dans une équipe s'engage pour toute la durée de la saison.

Il portera la tenue aux couleurs du CHTCF et s'engage à participer au Championnat de France si ses qualifications le permettent.

B- Participations aux concours /stages

Les concours et stages sont obligatoires et établis suivant un planning.

Ce planning est fixé par chaque responsable de section sportive et vous sera donné suffisamment à l'avance.

C- Les épreuves par équipe.

Quand le cavalier évolue en épreuve par équipe, il s'engage aussi vis-à-vis de ses coéquipiers. Afin de ne pas pénaliser l'équipe entière, l'engagement pris par le cavalier n'est pas résiliable.

D- Les cavaliers

L'engagement personnel du cavalier est essentiel dans l'apprentissage. Le cavalier doit faire preuve de :

- **Ponctualité**
- **Patience**
- **Communication**
- **Volonté**
- **Respect**
- **Implication**

E- Représentation du CHTCF

Le cavalier de compétition représente le Touring Club de France.

Lors des concours, des stages et du Championnat de France, son attitude doit être en tous lieux et toutes circonstances irréprochable vis-à-vis :

- **Des autres clubs**
- **Des chevaux et poneys**
- **Des autres cavaliers**
- **des bénévoles**
- **des enseignants**
- **des parents**

2- Les conditions d'inscription et de résiliation.

A- Conditions d'inscription

- Avoir l'accord de l'enseignant responsable de l'équipe.
- Avoir lu et signé le présent contrat.
- Avoir déposé au secrétariat **au mois de septembre** un certificat médical précisant "**l'absence de contre-indication à la pratique de l'équitation en compétition**" ainsi que, pour les cavaliers mineurs, une autorisation parentale afin de prendre une licence compétition club (gratuite).

B- Résiliation du fait du cavalier

Au-delà de cette date, la seule et unique possibilité de résiliation est tenue dans l'assurance de résiliation.

Comme toute assurance, il y a des restrictions pour les prises en charge et des plafonds de garantie. Un exemplaire des conditions d'assurance est à votre disposition lors de l'inscription et au secrétariat.

En dehors de cette assurance annulation, aucune demande de remboursement, pour quelque raison que ce soit, n'est possible.

Vous avez la possibilité de refuser cette assurance et de renoncer de ce fait à toute demande de remboursement.

C- Résiliation du fait de l'enseignant

L'enseignant responsable de la section sportive peut à tout moment de l'année exclure un cavalier ne répondant pas aux attentes de la section :

- Si le cavalier ne respecte pas les critères décrits dans le paragraphe « D et E des engagements à respecter ».
- En cas d'irrespect vis-à-vis de l'équipe enseignante ou administrative du TCF ou de la SEP

3- Les cours.

A- La distribution

Les cavaliers doivent se présenter **20 minutes** avant la séance.

B- Les cours

Tous les cavaliers se doivent d'être :

- **A l'heure**
- **En tenue adaptée à la discipline**
- **Assidus.**

En cas d'absence, les cavaliers doivent se désinscrire 12 heures avant la séance. Cette annulation, permettant au cavalier de récupérer son heure de cours, doit se faire via KavalogWeb ou au secrétariat mais non par l'intermédiaire des enseignants.

En cas de manquement aucune récupération ne sera possible.

4- Les perfectionnements et les stages.

A- Les perfectionnements et les stages.

Les enseignants responsables de chaque équipe s'engagent à diffuser un calendrier et à prévenir à l'avance des éventuelles modifications, sauf cas de force majeure et conditions climatiques difficiles.

Les perfectionnements et stages annoncés obligatoires par les enseignants, donnent lieu à une inscription automatique et de ce fait à une facturation.

Dans le cas où le cavalier ne se présente pas à un perfectionnement ou stage obligatoire, celui-ci sera quand même dû.

B- Les perfectionnements en dehors du CHTCF :

En plus du tarif d'un perfectionnement, les frais de transport s'ajoutent au prix de l'activité. Le déplacement du cavalier reste à sa charge.

C- Les stages en dehors du CHTCF :

En plus de l'encadrement technique et de la location du poney ou cheval, le tarif du stage comprend :

- les frais de transport (Equidés)
- Les frais de logement et de nourriture du cavalier

Le tarif du stage ne comprend pas :

- Le déplacement du cavalier jusqu'au lieu du stage

5- La liste du matériel pour les séances de travail et concours.

Lors des séances de travail ou lors de concours, vous pouvez normalement disposer du matériel qui est attribué à chaque équadés vous n'êtes donc pas obligé d'investir dans une selle ou un filet.

Lors des déplacements en compétition vous êtes responsable du matériel que vous prenez. Si par mégarde du matériel serait perdu ou volé lors des déplacements en compétition, nous serons dans l'obligation de vous **facturer le remplacement** du matériel manquant.

Le matériel prêter par le club doit protéger (protège selle).

Il s'agit d'une pré-liste du matériel de base pour les séances de travail. Chaque enseignant donnera en début d'année une liste complémentaire si nécessaire et en fonction de la discipline pratiquée.

Séance de travail pour toutes les équipes de compétition:

- Amortisseur
- Bombe / casque
- Cravache / stick
- Guêtres et protèges boulets CSO
- Eperons
- Matériel de pansage complet

Pour les équipes CCE et CSO « PONEYS »

- **Le protège dos est obligatoire pour les cours d'obstacle**

Pour l'équipe CCE (cross)

- Protèges dos
- Guêtres antérieurs et postérieurs de cross.
- Casque de cross
- chrono

Concours :

- Blouson aux couleurs du club
- Pantalon blanc
- Tapis blanc TCF
- Seau
- Veste de concours
- Bandes de repos et flanelles
- Crampons (CCE)
- Protections de transport
- Toque, casaque et tapis aux couleurs du TCF (CCE)

6- Les concours

Tout cavalier ne participant pas à un concours pour lequel il a été engagé, devra s'acquitter de l'engagement et du prix du transport, et ce pour quelque raison que ce soit.

(Désengagement possible par mail et seulement à l'accueil du TCF (ne pas passer par l'enseignant) au plus tard le dimanche précédent le concours)

A- Les concours à l'extérieur du CHTCF

Chaque cavalier doit :

- **Etre présent** à l'embarquement et au débarquement de sa monture (sauf organisation contraire visée par l'enseignant).
- Se véhiculer pour aller sur le terrain de concours.
- Prévoir sa restauration.

B- Les concours au CHTCF

Les cavaliers des équipes de compétition sont les acteurs principaux de l'organisation des compétitions au Touring Club de France.

Chaque cavalier sera sollicité lors des manifestations sportives organisées sur le site afin de participer à la mise en place de l'évènement.

Engagement des parents (principalement pour les équipes poneys).

- *Etre présents sur les concours de leurs enfants et leur apporter l'aide nécessaire*
- *Apporter son aide sur l'organisation des concours en relation avec les enseignants (transport)*

C- Les championnats de France

Les parents s'organisent pour l'hébergement et la restauration des cavaliers et restent responsable de leurs enfants en dehors de l'encadrement technique des enseignants c'est-à-dire :

- Dans la journée sur le site du championnat

7- Tarifs

CHEVAUX

Entraînements : 2 entraînements par semaine.

Participations obligatoires:

- Tous les concours et perfectionnements déterminés par l'entraîneur.
- 2 stages (A déterminer)
- Stage de préparation pour les championnats
- Championnat de France obligatoire si qualifié.

TARIFS CSO / DRESSAGE /CCE	
Forfait annuel	2 280€
Cotisation	205 (+18 ans) 180 (-18 ans)
Licence	40 (+18 ans) 25 (-18 ans)
TOTAL €*	2 525 euros (+18 ans) 2 485 euros (-18 ans)

**Concours & engagements / stages / Championnats de France (engagement, équadés, transport, ...) non compris dans le tableau ci-dessus.*

PONEYS

Entraînements : 2 entraînements par semaines.

Participations obligatoires:

- Tous les concours et perfectionnements déterminés par l'entraîneur.
- 1 stage au CHTCF (A déterminer)
- 1 stage en extérieur (A déterminer)
- Stage de préparation au championnat (Si mis en place)
- Championnat obligatoire si qualifié.

TARIFS CSO / CCE	
Forfait annuel	1 960€
Cotisation	150€ (-18 ans)
Licence	25€ (-18 ans)
TOTAL €* 	2 135 euros

**Concours & engagements / stages / Championnats de France (engagement, équidés, transport, ...) non compris dans le tableau ci-dessus.*

PRE-COMPETITION

Entraînements : 2 entraînements par semaines.

Participations obligatoires:

- Trophée des champions y compris la finale (Cso et Dressage)
- 1 concours au TCF ou à l'extérieur suivant le planning
- 1 stage au CHTCF (A déterminer)
- 1 stage en extérieur (A déterminer)

TARIFS CSO / CCE	
Forfait annuel	1 620€
Cotisation	180€ (-18 ans)
Licence	25€ (-18 ans)
TOTAL €* 	1 825 euros.

**Concours & engagements / stages non compris dans le tableau ci-dessus.*

CONTRAT DES EQUIPES DE COMPETITION DU TOURING CLUB DE FRANCE

CHEVAUX	PONEYS / PRE-COMPETITON
CSO	CSO
CCE	CCE
DRESSAGE	PRE-COMPETITION

Je soussigné :

Représentant légal du cavalier :

Atteste avoir pris connaissance et accepté ()**

- Les conditions générales de ventes des prestations équestres.
- Les conditions d'assurance de la licence fédérale et les possibilités qui me sont données de souscrire des garanties complémentaires.
- Les conditions de l'assurance annulation.
- Le règlement et les conditions de vente des équipes de compétition du CHTCF.

Je reconnais également prendre connaissance et accepter que les formules proposées ne comprennent pas :

- Les compétitions ainsi que les stages.
- Les compétitions hors formules en cas de problème de qualification sur décision des enseignants.
- L'ensemble des frais inhérents à la participation du cavalier aux Championnats de France (engagements, équidés, transport, boxes, ...).

Et plus largement tout ce qui ne figure pas dans les différentes formules et qui serait mis en place en cours d'année par l'enseignant.

(**) Un exemplaire des conditions générales de ventes des prestations équestres, des conditions d'assurance de la licence fédérale, de l'assurance annulation et le règlement et conditions de ventes des équipes de compétition du CHTCF sont affichés et visible au secrétariat.

Fait à Paris, le.....

Signature :

--